

# ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS

## vous souhaitez accueillir un volontaire

### en SERVICE CIVIQUE

La Plateforme Service Civique MLJ3M vous aide à :



**Définir avec vous la mission de Service Civique**  
à partir des missions agréées  
au niveau national.



**Publier l'offre de mission auprès de l'Agence du Service Civique.**  
La diffuser auprès des jeunes de  
son réseau.



**Repérer et sélectionner**  
les candidats-es.



**Effectuer pour vous les démarches administratives**  
dans le cadre d'une convention  
de mise à disposition.



**Accompagner les jeunes volontaires**  
tout au long de leur mission  
et dans la préparation de leurs projets d'avenir.



**Organiser la formation**  
des jeunes (FFc et PSC1)  
et des tuteurs.

## Vous vous engagez à :

- Assurer un **accompagnement personnalisé du volontaire par un tuteur** choisi au sein de votre structure.
- Verser l'**indemnité complémentaire mensuelle** au volontaire durant sa mission (107,58 €).  
L'Etat versant l'**indemnité principale de 473,04€/mois**.

## Le Service Civique c'est :

- Un engagement au service de l'**intérêt général**.
- Un volontariat qui **ne doit pas se substituer à un emploi salarié**.
- Une mission de **24h hebdomadaire minimum accessible sans condition de diplôme** ou de qualification.

Pour en savoir + sur le Service Civique :

[service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr)

Contactez la Plateforme du Service Civique :

**Anne LE BISSONNAIS**

Chargée de projet

[lebissonnaisa@mlj3m.fr](mailto:lebissonnaisa@mlj3m.fr)

04 67 20 33 32 - 07 52 04 06 82

MLJ3M - 355 rue Vendémiaire à Montpellier

**Lisa SUIRE**

Animatrice de la Plateforme SC

[suirel@mlj3m.fr](mailto:suirel@mlj3m.fr)

04 67 20 33 40

MLJ3M - 355 rue Vendémiaire à Montpellier